

IDEAL STANDARD

UN CHAUFFAGE D'AVANCE

ZENIS FF HTE

Chaudières murales à gaz à condensation

Notice d'emploi et d'installation destinée
à l'utilisateur et à l'installateur

CE 0085

Cher Client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre produit. Les chaudières sont fabriquées dans le souci de vous donner entière satisfaction, en respectant les normes de sécurité les plus strictes ainsi que les normes de qualité les plus sévères. En effet, l'entreprise est homologuée ISO 9001 afin de vous assurer d'un niveau de qualité parmi les meilleurs.

Afin que votre produit vous donne le meilleur service, nous vous conseillons de lire attentivement la présente notice avant toute utilisation. Les informations qu'elle contient vous permettront de tirer le meilleur parti de votre chaudière.

Attention:

Les différentes parties de l'emballage doivent être tenues hors de portée des enfants.

Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Il devra être effectué une fois par an par un professionnel qualifié:

- l'entretien de la chaudière (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel);
- la vérification de l'étanchéité du conduit de la ventouse et du terminal.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretiens annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

Garantie

Pour bénéficier de la garantie, l'appareil doit avoir été installé et mis en service par un professionnel conformément à la législation en vigueur, aux règles de l'art et DTU, ainsi qu'aux instructions de montage et de mise en service figurant dans la notice.

Ces modèles de chaudières possèdent le marquage CE conformément aux conditions essentielles des Directives suivantes:

- Directive gaz 90/396/CEE
- Directive Rendements 92/42/CEE
- Directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE
- Directive basse tension 73/23/CEE



Index

Instructions destinées à l'utilisateur	Consignes générales avant l'installation	4
	Consignes générales avant la mise en service	4
	Mise en service de la chaudière	4
	Remplissage de la chaudière	11
	Arrêt de la chaudière	11
	Arrêt prolongé de l'installation - Protection contre le gel	12
	Changement de gaz	12
Instructions de maintenance régulière	12	
Instructions destinées à l'installateur	Consignes générales	13
	Consignes générales avant l'installation	14
	Gabarit de fixation de la chaudière au mur	14
	Dimensions chaudière	15
	Accessoires fournis dans le kit barrette de robinetterie	16
	Installation des conduits d'évacuation et d'aspiration	16
	Branchement électrique	18
	Procédure à suivre pour changer de gaz	24
	Configuration des paramètres de la chaudière	27
	Dispositifs de réglage et de sécurité	28
	Positionnement des électrodes d'allumage et de détection de flamme	29
	Vérification des paramètres de combustion	29
	Activation de la fonction ramonage	29
	Caractéristiques débit/hauteur manométrique à la plaque	30
	Démontage de l'échangeur sanitaire	30
	Nettoyage du filtre eau froide	31
Entretien annuel	31	
Schéma fonctionnel circuits	32-33	
Schéma de câblage	34-35	
Caractéristiques techniques	36	

Instructions destinées à l'utilisateur

1. Consignes générales avant l'installation Cette chaudière est destinée à chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à la pression atmosphérique. Elle doit être raccordée à une installation de chauffage, et, dans les modèles qui le prévoient, à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, en adéquation avec ses performances et avec sa puissance.

Avant de faire raccorder la chaudière par un spécialiste, il est indispensable:

a) d'effectuer un lavage soigné de toutes les canalisations de l'installation, afin d'enlever d'éventuels résidus.

b) de vérifier que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.

c) de contrôler que le tirage du conduit de fumée soit suffisant, que le conduit ne présente pas d'étranglements, et qu'il n'y ait pas d'autres appareils raccordés sur le conduit à moins qu'il ne soit conçu pour l'évacuation de plusieurs appareils et conformément aux normes et prescriptions en vigueur.

d) de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

2. Consignes générales avant la mise en service Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé qui devra vérifier:

a) que les données indiquées sur la plaque signalétique correspondent à celles des réseaux d'alimentation (électrique, hydraulique, gaz);

b) que l'installation est conforme aux réglementations, arrêtés et normes en vigueur et notamment au DTU P 45-204 et Arrêté du 2 Août 1977 "Règles techniques de Sécurité".

c) que le branchement électrique sur le réseau est réglementaire et que la chaudière est raccordée à une prise de terre.

Le non-respect de ces indications entraîne l'annulation de la garantie.

Avant la mise en service enlevez la pellicule protectrice de votre chaudière sans utiliser d'outils ni de matériaux abrasifs qui pourraient endommager les parties laquées.

3. Mise en service de la chaudière Procédez de la manière suivante afin d'effectuer correctement les opérations d'allumage:

1) brancher la chaudière sur le réseau électrique;

2) ouvrir le robinet gaz;

3) suivre les instructions données ci-dessous concernant les réglages à effectuer sur le panneau de commande de la chaudière.

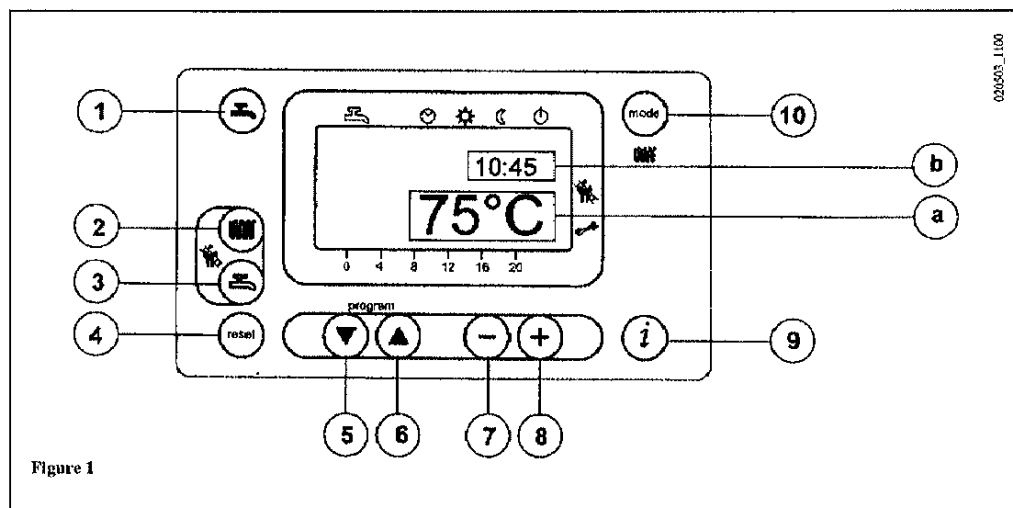





















Figure 1




LEGENDE DES TOUCHES


-  Touche de fonctionnement sanitaire on/off (arrêt/marche)
-  Touche de réglage de la température de l'eau de chauffage
-  Touche de réglage de la température de l'eau sanitaire
-  Touche de réinitialisation (réarmement)
-  Touche d'accès et de défilement des programmes
-  Touche d'accès et de défilement des programmes
-  Touche de réglage des paramètres (diminution de valeur)
-  Touche de réglage des paramètres (augmentation de valeur)
-  Touche d'affichage des informations
-  Touche de configuration du mode chauffage

LEGENDE DES SYMBOLES SUR L'AFFICHEUR

-  Fonctionnement en mode sanitaire
-  Fonctionnement en mode chauffage
-  Fonctionnement automatique
-  Fonctionnement manuel à la température maximum réglée
-  Fonctionnement manuel à la température réduite
-  Standby (éteint)
-  Température extérieure
-  Présence de la flamme (allumé)
-  Présence anomalie pouvant être réinitialisée
- a)** Afficheur PRINCIPAL
- b)** Afficheur SECONDAIRE

3.1 Description des touches

-  **(2)** En appuyant sur cette touche, il est possible de régler la température de refoulement de l'eau en chauffage comme décrit au paragraphe 3-3.
-  **(3)** En appuyant sur cette touche, il est possible de régler la température de l'eau sanitaire comme décrit au paragraphe 3-4.
-  **(10) Touche de marche en mode chauffage.**

En appuyant sur la touche  il est possible d'activer quatre modes de fonctionnement de la chaudière en chauffage ; ces modes sont identifiés par la visualisation sur l'afficheur d'un tiret noir sous le symbole correspondant comme décrit ci-dessous :

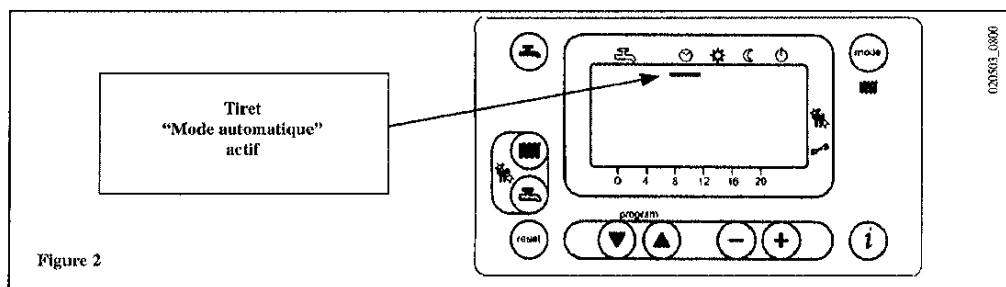





Figure 2

- a) ☺ **Fonctionnement automatique.** Le fonctionnement de la chaudière est subordonné au programme horaire comme décrit au paragraphe 3-5.1 : “Programme horaire quotidien du fonctionnement du chauffage”;
- b) ⚙ **Fonctionnement manuel à la température maximum réglée.** La chaudière s’allume indépendamment du programme horaire réglé. La température de fonctionnement est celle réglée à l’aide de la touche  (paragraphe 3-3 : “Réglage de la température maximum de chauffage”);
- c) ☾ **Fonctionnement manuel à la température réduite.** La température de fonctionnement est celle réglée au paragraphe 3-6 : “Réglage de la température réduite de chauffage”.

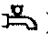
Le passage manuel des positions a) et b) à la position c) comporte l’arrêt du brûleur et de la pompe après un délai de postcirculation (la valeur programmée à l’usine est de 3 minutes).

- d) ⏻ **stand-by.** La chaudière ne marche pas en mode chauffage, la fonction antigel reste activée.


-  **(1) Touche fonctionnement en mode sanitaire on/off (marche/arrêt).** Appuyer sur cette touche pour activer ou désactiver cette fonction qui est identifiée par un tiret noir ou deux tirets noirs sous le symbole  sur l’afficheur.

À la livraison, l’afficheur peut présenter indifféremment un ou deux tirets. Dans ces conditions, la fonction de préchauffage pour la fourniture immédiate d’eau chaude sanitaire n’est pas validée.

La validation de cette fonction est décrite au chapitre 17 destiné à l’installateur (paramètre H602).

Les tirets sous le symbole (), lorsque la fonction de préchauffage est validée, ont la signification suivante :

- aucun tiret : la fonction sanitaire n’est pas validée;
- un tiret : la fonction sanitaire est validée. La fonction de préchauffage n’est pas validée;
- deux tirets : la fonction sanitaire et de préchauffage pour la fourniture immédiate d’eau chaude sanitaire est validée.

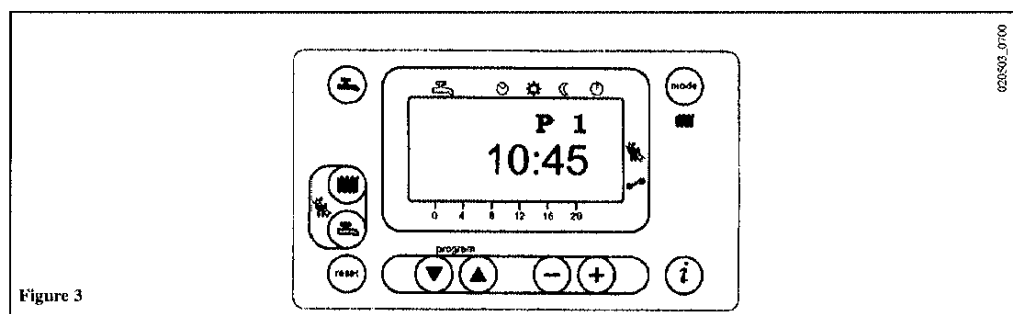
-  **(4) Touche de réinitialisation.** En cas d’anomalie, voir paragraphe 3-7 “Signaux d’anomalie et réarmement de la chaudière”, il est possible de rétablir le fonctionnement de l’appareil en appuyant sur cette touche pendant deux secondes au moins.

Si l’on appuie sur cette touche lorsqu’il n’y a pas d’anomalie, le signal “E153” apparaît sur l’afficheur et il faut appuyer de nouveau sur cette touche (pendant deux secondes au moins) pour rétablir le fonctionnement.

- i** (9) **Touche informations.** En appuyant plusieurs fois sur cette touche, il est possible de visualiser les informations suivantes :
- température (°C) de l'eau en mode sanitaire (☞);
 - température (°C) extérieure (☞); fonctionne seulement avec une sonde externe reliée.
- Appuyer sur une des deux touches (☞) (mode) pour sortir et retourner au menu principal.

3-2 - Réglage de l'heure

- a) Appuyer sur une des deux touches (▼) (▲) pour entrer dans la fonction de programmation;
La lettre P apparaît sur l'afficheur suivie par un numéro (ligne de programme);



- b) Appuyer sur les touches (▼) (▲) jusqu'à ce que le message P1 relatif à l'heure à régler apparaisse;
- c) Appuyer sur les touches (−) (+) pour régler l'heure ; la lettre P commencera à clignoter sur l'afficheur;
- d) Appuyer sur la touche (i) pour mémoriser et terminer la programmation;

3-3 – Réglage de la température maximum de chauffage

- Appuyer sur la touche (☞) (2- figure1) pour régler la température de l'eau de chauffage;
- Appuyer sur les touches (−) (+) pour régler la température voulue;
- Appuyer sur une des deux touches (☞) (mode) (1 o 10 - figure1) pour mémoriser et retourner au menu principal.







N.b – Avec une sonde externe reliée, à l'aide de la touche (☞) (2 – figure1) il est possible d'effectuer la translation de la courbe de chauffage. Appuyer sur les touches (−) (+) pour diminuer ou augmenter la température ambiante de la pièce à chauffer.

3-4 – Réglage de la température de l'eau en mode sanitaire

- Appuyer sur la touche (☞) (3-figure 1) pour régler la température maximum de l'eau en mode sanitaire;
- Appuyer sur les touches (−) (+) pour régler la température voulue;
- Appuyer sur une des deux touches (☞) (mode) (1 o 10 - figure1) pour mémoriser et retourner au menu principal.

3-5- Configuration du programme quotidien de fonctionnement en mode chauffage et sanitaire.





3-5.1 – Programme horaire quotidien de fonctionnement du chauffage

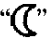
- Appuyer sur une des deux touches   pour entrer dans la fonction de programmation;
 - a) Appuyer sur ces touches jusqu'à ce que le message P11 relatif à l'heure de début de programme apparaisse;
 - b) Appuyer sur les touches   pour régler l'heure;
- Appuyer sur la touche , le message P12 relatif à l'heure de fin de programme apparaît sur l'afficheur;
- Répéter les opérations décrites aux points a et b jusqu'au troisième et dernier cycle (ligne de programme P16);
- Appuyer sur la touche  pour mémoriser et terminer la programmation.

3-5.2 - Programme horaire quotidien du fonctionnement en mode sanitaire.

- À la livraison, l'appareil fonctionne déjà en mode sanitaire mais la fonction de programmation sanitaire n'est pas validée.
La validation de ce programme est décrite au chapitre 17 destiné à l'installateur (paramètre H91).
En cas de validation, procéder à la programmation des lignes 31 à 36 en suivant les explications au paragraphe 3-5.1.

3-6 - Réglage de la température réduite de chauffage

- Appuyer sur une des deux touches   pour entrer dans la fonction de programmation;
- Appuyer dessus jusqu'à ce que le message P5 relatif à la température à régler apparaisse;
- Appuyer sur les touches   pour régler la température voulue.

Ce fonctionnement est actif lorsque le mode de fonctionnement en chauffage réduit  est activé ou lorsque le programme quotidien ne demande pas de chaleur.

N.b – Avec une sonde externe reliée, il est possible de régler, à l'aide du paramètre P5, la température ambiante minimum de la pièce à chauffer.


3-7 - Tableau des paramètres ajustables par l'utilisateur


N° paramètre	Description du paramètre	Valeur d'usine	Range
P1	Réglage de l'heure du jour	----	0...23:59
P5	Réglage de la température réduite en mode chauffage (°C)	25	25..80
P11	Début de la première phase de programme quotidien chauffage automatique	6:00	00:00...24:00
P12	Fin de la première phase de programme quotidien chauffage automatique	22:00	00:00...24:00
P13	Début de la deuxième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
P14	Fin de la deuxième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
P15	Début de la troisième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
P16	Fin de la troisième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
P31	Début de la première phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
P32	Fin de la première phase de programme quotidien sanitaire (*)	24:00	00:00...24:00
P33	Début de la deuxième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
P34	Fin de la deuxième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
P35	Début de la troisième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
P36	Fin de la troisième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
P45	Réinitialisation des programmes quotidiens du chauffage et du sanitaire (valeurs d'usine). Appuyer simultanément pendant 3 secondes environ sur les touches - + , le chiffre 1 apparaît sur l'afficheur. Confirmer en appuyant sur une des deux touches (↩) (↪)	0	0...1

(*) Les paramètres de P31 à P36 pourront être visualisés uniquement si la programmation sanitaire décrite au chapitre 17 destiné à l'installateur (paramètre H91) a été validée.

3-8 - Signaux d'anomalie et réarmement de la chaudière

En cas d'anomalie, un code de signalisation clignotant s'affiche sur l'afficheur.

Sur l'afficheur principal (figure 1 a), les signaux d'anomalie et le symbole  (figure 4) apparaissent.

Le réarmement est possible à l'aide de la touche de réinitialisation , sur laquelle il faut appuyer pendant deux secondes au moins.

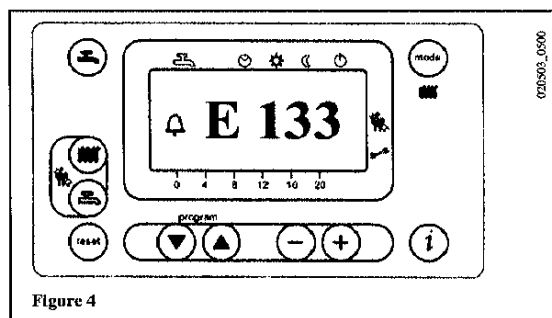


Figure 4

Sur l'afficheur secondaire (figure 1 b), les signaux d'anomalie et l'heure qui s'alternent en clignotant (figure 4.1) apparaissent. La RAZ des anomalies qui apparaissent sur l'affichage secondaire n'est pas possible avant d'avoir d'abord éliminé la cause qui en a provoqué la signalisation.

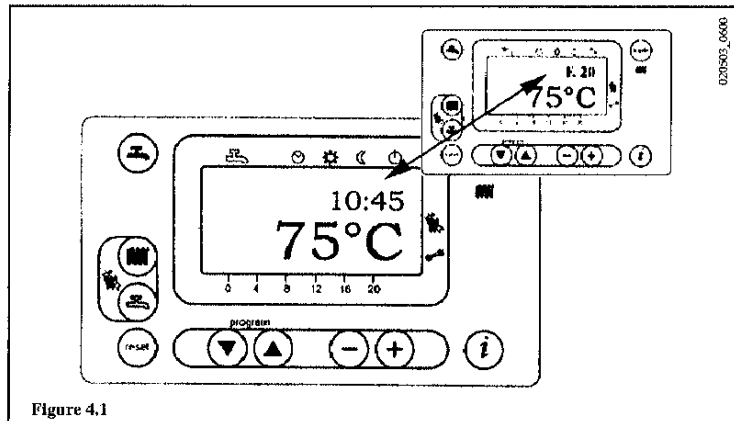



Figure 4.1

3.9 Tableau récapitulatif des signaux d'erreur

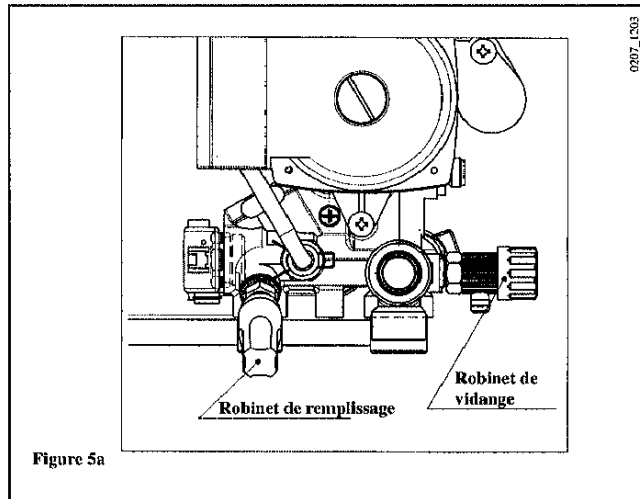
Code anomalie	description de l'anomalie	intervention
10	capteur sonde extérieure en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé.
20	capteur CTN chauffage en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé
50	capteur CTN sanitaire en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé
110	déclenchement thermostat de sécurité ou fumées	appuyer sur la touche de réinitialisation (2 secondes environ). En cas de déclenchement répété de ce dispositif, appeler le centre d'assistance technique agréé.
132	déclenchement thermostat au sol	appeler le centre d'assistance technique agréé
133	absence de gaz	appuyer sur la touche de réinitialisation (2 secondes environ). Si l'anomalie persiste, appeler le centre d'assistance technique agréé.
135	absence d'alimentation électrique du ventilateur	appeler le centre d'assistance technique agréé
151	erreur interne carte de la chaudière	Appuyer sur le bouton de RAZ si le symbole  est présent sur l'afficheur; dans le cas contraire, arrêter 10 secondes la chaudière en ôtant l'alimentation électrique. Si l'anomalie persiste, faire appel au centre d'assistance technique agréé. Vérifier l'emplacement des électrodes d'allumage (chapitre 19).
153	il a été appuyé sur la touche de réinitialisation sans raison	appuyer une deuxième fois sur la touche (2 secondes environ)
154	erreur interne carte de chaudière	Appuyer sur la touche reset (pendant 2 s environ) puis réappuyer sur celle-ci lorsqu'apparaît la signalisation E153.
160	seuil vitesse ventilateur pas atteint	appeler le centre d'assistance technique agréé.
164	absence d'autorisation du pressostat différentiel hydraulique	vérifier que la pression de l'installation est bien celle prescrite. Se reporter au chapitre remplissage installation. Si l'anomalie persiste, appeler le centre d'assistance technique agréé.
183	phase de mémorisation des paramètres	Si la signalisation reste affichée pendant plus de 3 secondes, appuyer sur la touche reset (pendant 2 s environ) puis réappuyer sur celle-ci lorsqu'apparaît la signalisation E153.

Toutes les anomalies sont affichées dans l'ordre d'importance ; si plusieurs anomalies se présentent simultanément, la première affichée est celle ayant la plus grande priorité. Après avoir éliminé la cause de la première anomalie, la deuxième s'affichera et ainsi de suite.

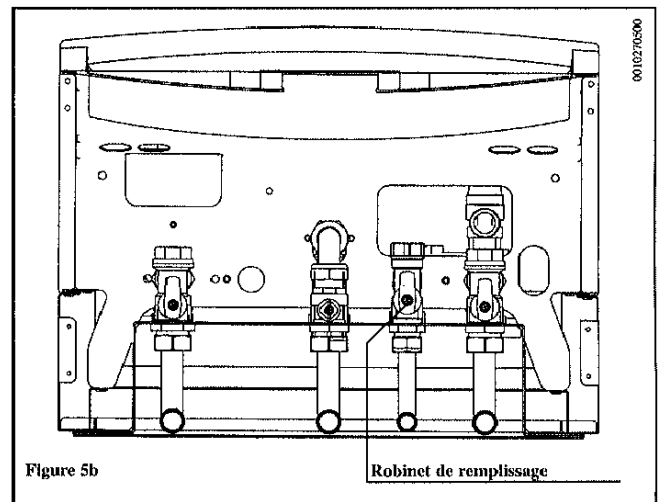
Si une anomalie donnée se présente fréquemment, s'adresser au Service d'Assistance Technique Agréé.

4. Remplissage de la chaudière Important: Vérifiez périodiquement que la pression lue sur le manomètre (11) lorsque l'installation est froide soit de 1 - 1,5 bar. En cas de surpression, manœuvrez le robinet de vidange de la chaudière. Si la pression est inférieure, manœuvrez le robinet de remplissage de la chaudière (figure 5a ou 5b). Nous vous conseillons d'ouvrir ce robinet très lentement, de manière à faciliter la purge d'air. Si vous observez de fréquentes diminutions de pression, demandez au Service d'assistance technique autorisé d'intervenir.

ZENIS 2.33 FF HTE - 2.28 FF HTE



ZENIS 1.12 FF HTE - 1.24 FF HTE - 1.28 FF HTE



La chaudière est équipée d'un pressostat différentiel hydraulique qui bloque le fonctionnement de la chaudière si la pompe est bloquée ou si l'eau manque.

5. Arrêt de la chaudière Pour éteindre la chaudière, il faut interrompre l'alimentation électrique de l'appareil.

6. Arrêt prolongé de l'installation Protection contre le gel Il est bon d'éviter de vidanger toute l'installation de chauffage car les renouvellements d'eau provoquent des dépôts de calcaire inutiles et dangereux à l'intérieur de la chaudière et des corps chauffants.

Si vous n'utilisez pas l'installation au cours de l'hiver, et s'il y a risque de gel, nous vous conseillons de mélanger l'eau de l'installation à des produits antigel destinés à cet usage spécifique (par ex. du glycol propylénique associé à des inhibiteurs d'entartrage et de corrosion).

La gestion électronique de la chaudière est munie d'une fonction "antigel" qui, lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5°C fait fonctionner le brûleur jusqu'à l'obtention d'une température de départ de 30°C.

Cette fonction est opérationnelle si:

- * la chaudière est alimentée électriquement;
- * il y a du gaz;
- * la pression de l'installation correspond à la valeur prescrite;
- * la chaudière n'est pas en sécurité.

7. Changement de gaz Les chaudières peuvent fonctionner aussi bien avec du gaz naturel qu'avec du gaz GPL. Si une transformation est nécessaire, il faut s'adresser au Service d'assistance technique autorisé.

8. Instructions de maintenance régulière Afin de garantir à votre chaudière une efficacité de fonctionnement et une sécurité parfaite, il faut à la fin de chaque saison la faire inspecter par le Service d'assistance technique autorisé. Une maintenance sérieuse permet toujours de faire des économies au niveau de la gestion de l'installation. Le nettoyage externe de l'appareil ne doit pas être effectué à l'aide de substances abrasives, agressives et/ou facilement inflammables (par ex. l'essence, les alcools, etc.) et de toute manière l'appareil ne doit pas fonctionner en phase de nettoyage (voir chapitre 5 arrêt de la chaudière).

Instructions destinées à l'installateur

9. Consignes générales Les remarques et instructions techniques ci-après s'adressent aux installateurs pour leur donner la possibilité d'effectuer une installation parfaite. Les instructions concernant l'allumage et l'utilisation de la chaudière sont contenues dans les instructions destinées à l'utilisateur.

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Bâtiments d'habitation

- * Arrête du 2 août 1977: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.
- * Norme DTU P 45-204 - Installations de gaz (anciennement DTU n° 61- 1- Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 Juillet 1984).
- * Règlement Sanitaire Départemental.
- * Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

Etablissements recevant du public:

- * Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:
 - a) Prescriptions générales pour tous les appareils:
- * Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- * Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
 - b) Prescription particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation:

Si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

Protection du réseau d'eau potable

La présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

Un disconnecteur est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

Il faut également tenir compte du fait que:

- La chaudière peut être utilisée avec n'importe quel type d'émetteur, alimenté en bitube ou monotube. Les sections du circuit seront de toute manière calculées suivant les méthodes normales, en tenant compte des caractéristiques hydrauliques disponibles et indiquées au chapitre 22.
 - Les différentes parties de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissées à la portée des enfants étant donné qu'elles constituent une source potentielle de danger.
 - Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé.
- Le non-respect de cette préconisation entraîne l'annulation immédiate de la garantie.

10. Consignes générales avant l'installation Cette chaudière est destinée à chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à pression atmosphérique. La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'ECS, en adéquation avec ses performances et avec sa puissance.

Sur l'installation, il est indispensable:

a) de vérifier que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.

b) de contrôler que le tirage du conduit de fumée soit suffisant, que le conduit ne présente pas d'étranglements, et qu'il n'y ait pas d'autres appareils raccordés sur le conduit à moins qu'il ne soit conçu pour l'évacuation de plusieurs appareils et conformément aux normes et prescriptions en vigueur.

c) de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.

En outre, pour garantir toujours le parfait fonctionnement et la validité de la garantie, il est impératif de suivre les recommandations suivantes:

1. Circuit sanitaire:

si la dureté de l'eau dépasse 20 °F (1 °F = 10 mg de carbonate de calcium par litre d'eau), il faut prévoir l'installation d'un doseur de polyphosphates ou de tout autre appareil d'une efficacité au moins équivalente et conforme aux normes d'Hygiène publique.

2. Circuit chauffage

2.1. installation neuve

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, le circuit doit être convenablement nettoyé afin d'éliminer les résidus de filetages, les scories de soudures, les traces de solvants, en utilisant des produits appropriés vendus en commerce.

2.2. installation existante

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, le circuit doit être convenablement débarrassé des boues et des agents contaminants en utilisant des produits appropriés vendus en commerce.

Ne pas utiliser de solutions acides ou alcalines ni de produits pouvant attaquer les métaux, les parties en plastique et en caoutchouc (produits préconisés : SENTINEL X400 et X100). Il faut toujours respecter les instructions d'emploi de ceux-ci.

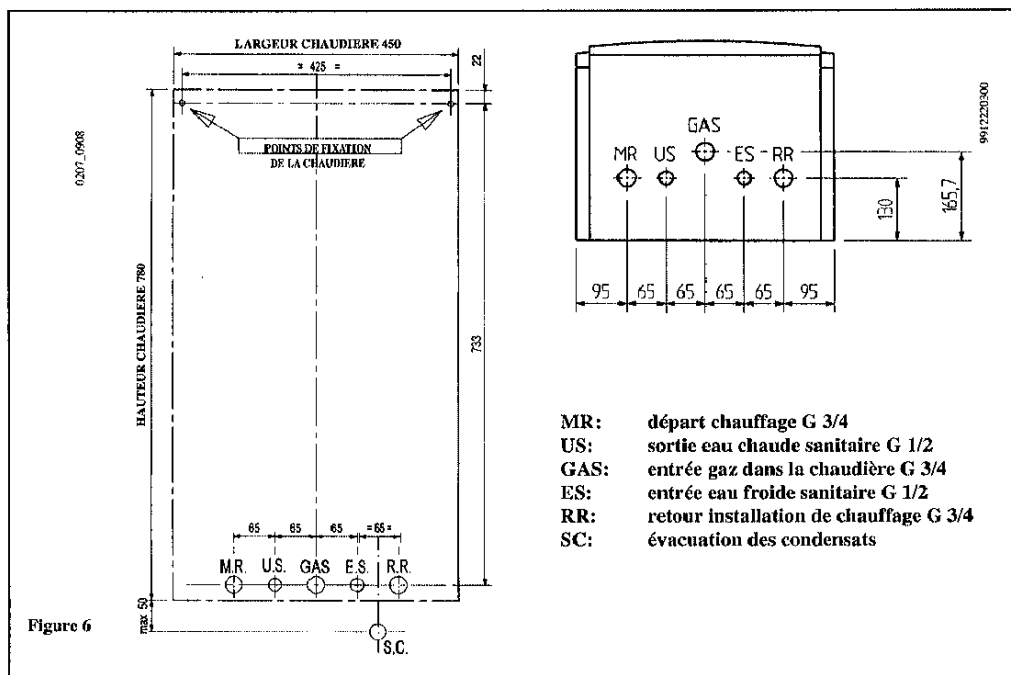
A noter que la présence de tout dépôt solide dans le circuit de chauffage entraîne des problèmes de fonctionnement de la chaudière (ex.: surchauffe et fonctionnement bruyant de l'échangeur).

11. Gabarit de fixation de la chaudière au mur Après avoir choisi l'endroit exact où la chaudière sera positionnée, fixer le gabarit au mur. Procéder à la pose de l'installation en partant de la position des raccords hydrauliques et de gaz présents sur la traverse inférieure du gabarit.

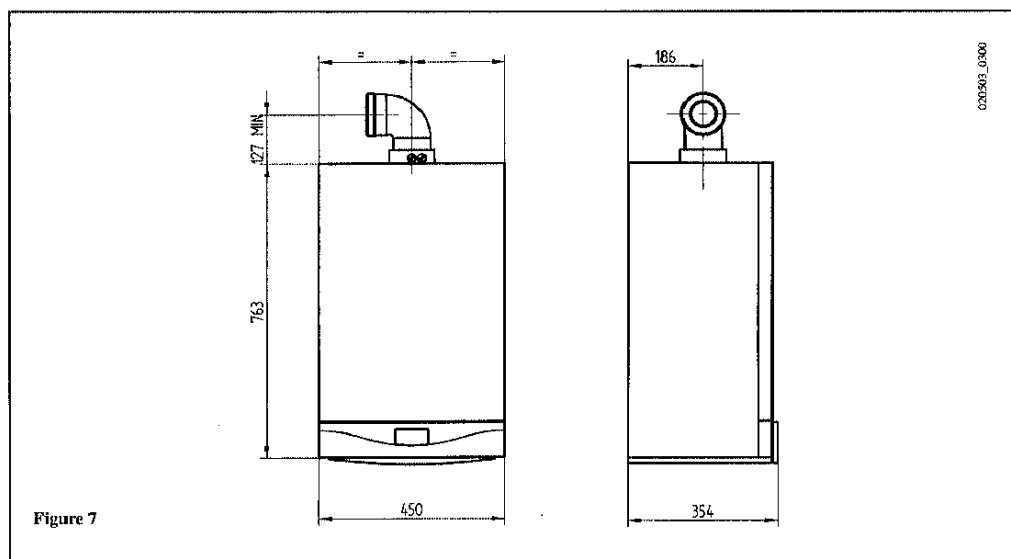
Dans le cas d'installations anciennes ou si on effectue un remplacement, il est de plus conseillé de prévoir sur le retour à la chaudière et en position basse un pot de décantation destiné à recueillir les dépôts ou les scories présents même après le lavage, et qui pourraient entrer en circulation au cours du temps.

Une fois la chaudière fixée sur le gabarit, effectuer le raccordement aux conduits d'évacuation et d'aspiration, fournis comme accessoires, en suivant les indications contenues dans les chapitres suivants.

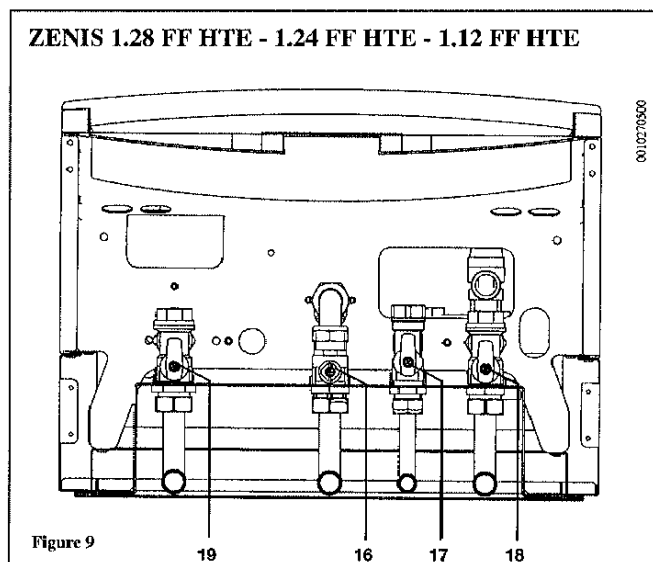
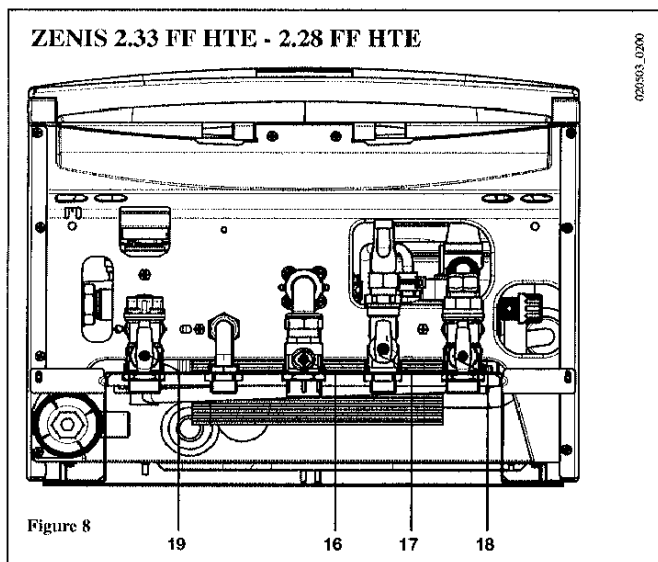
Raccorder le conduit de décharge au siphon fourni avec la chaudière. Raccorder le siphon à un puits de décharge en assurant une pente continue. Il faut éviter les conduits horizontaux.



12. Dimensions chaudière



- 13. Accessoires fournis dans le kit barrette de robinetterie**
- gabarit
 - robinet gaz (16)
 - robinet arrivée eau avec filtre (17)
 - robinet départ chauffage (19)
 - robinet retour chauffage (18)
 - joints d'étanchéité
 - joints télescopiques
 - chevilles 8 mm et vis



14. Installation des conduits d'évacuation et d'aspiration

La chaudière peut être installée facilement et avec souplesse grâce aux accessoires fournis, dont nous donnons une description par la suite. À l'origine, la chaudière est prévue pour être raccordée à un conduit d'évacuation/ aspiration de type coaxial, vertical ou horizontal. Au moyen de l'accessoire dédoubleur il est possible d'utiliser également des conduits séparés.

Si les conduits d'évacuation et d'aspiration installés ne sont pas fournis par IDEAL STANDARD, ils doivent être homologués pour ce type d'utilisation et avoir une perte de charge maximum de 100 Pa.

Recommandations pour les typologies d'installations suivantes:

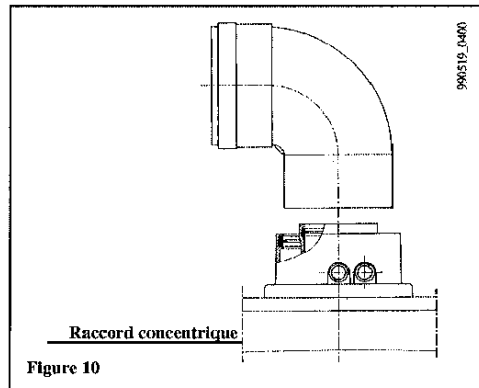
- C₁₃, C₃₃ Les parties terminales du conduit d'évacuation dédoublé doivent être prévues à l'intérieur d'un carré de 50 cm de côté. Des instructions détaillées sont fournies avec chaque accessoire.
- C₅₃ Les parties terminales des conduits d'aspiration de l'air comburant et d'évacuation des produits de la combustion ne doivent pas être prévus sur des murs opposés de l'édifice.
- C₆₃ La perte de charge maximum des conduits ne doit pas dépasser 100 Pa. Les conduits doivent être homologués pour ce type d'utilisation et pour une température supérieure à 100°C. La partie terminale du conduit de la fumée doit être certifié conforme à la norme prEN 1856-1.
- C₄₃, C₈₃ La cheminée ou le conduit de fumée utilisés doivent être adaptés à cet usage.

Type de conduit	Longueur max conduits d'évacuation	Pour chaque coude à 90° installé la longueur max se réduit de	Pour chaque coude à 45° installé la longueur max se réduit de	Diamètre terminal conduit de fumée	Diamètre conduit externe
coaxiaux Ø 60/100 mm	10 m	1 m	0,5 m	100 mm	100 mm

... conduit d'évacuation - aspiration coaxial (concentrique)

Ce type de conduit permet d'évacuer les gaz brûlés et d'aspirer l'air comburant aussi bien de l'extérieur que par des cheminées de type 3 CE.

Le coude concentrique à 90° permet de raccorder la chaudière aux conduits d'évacuation et d'aspiration dans n'importe quelle direction grâce à sa possibilité de pivoter à 360°. Il peut également être utilisé comme coude supplémentaire en doublé avec le conduit coaxial ou le coude à 45°.



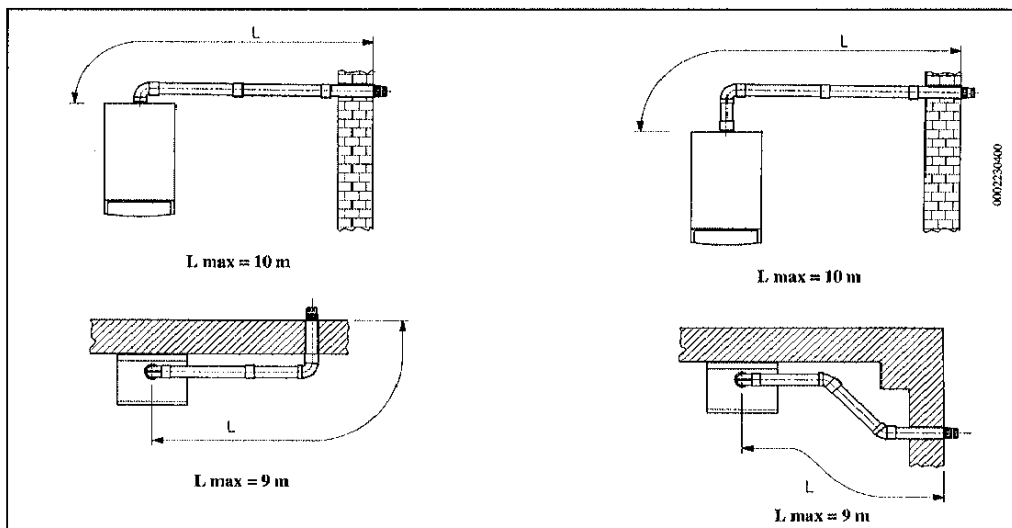
En cas d'évacuation vers l'extérieur, le conduit d'évacuation-aspiration doit déborder du mur d'au moins 18 mm afin de permettre le positionnement de la rondelle de scellement au mur en aluminium, pour éviter les infiltrations d'eau.

La pente minimum de ces conduits vers la chaudière doit être égale à 1 cm par mètre de longueur.

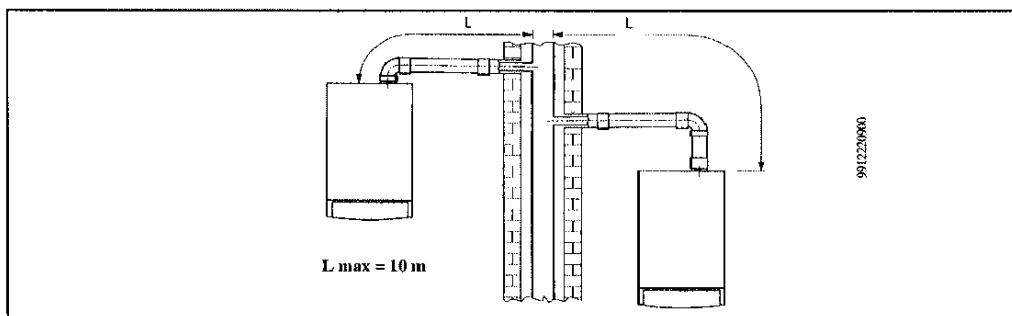
L'installation d'un coude à 90° réduit la longueur totale du conduit d'1 mètre.

L'installation d'un coude à 45° réduit la longueur totale du conduit de 0,5 mètre.

Exemples d'installation avec des conduits horizontaux Ø 60/100 mm

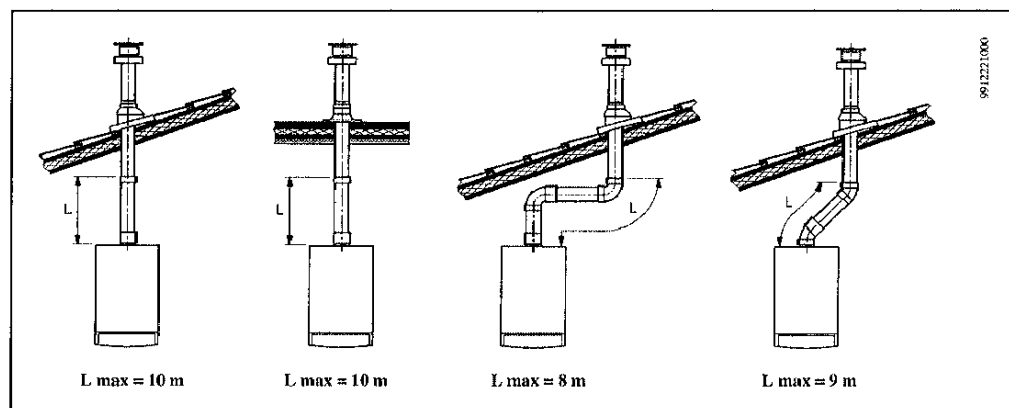


Exemples d'installation avec des cheminées de type LAS Ø 60/100 mm



Exemples d'installation avec des conduits verticaux Ø 60/100 mm

L'installation pourra être exécutée aussi bien sur un toit incliné que sur un toit plat, en utilisant l'accessoire cheminée, la tuile ad hoc et la gaine disponible sur demande.

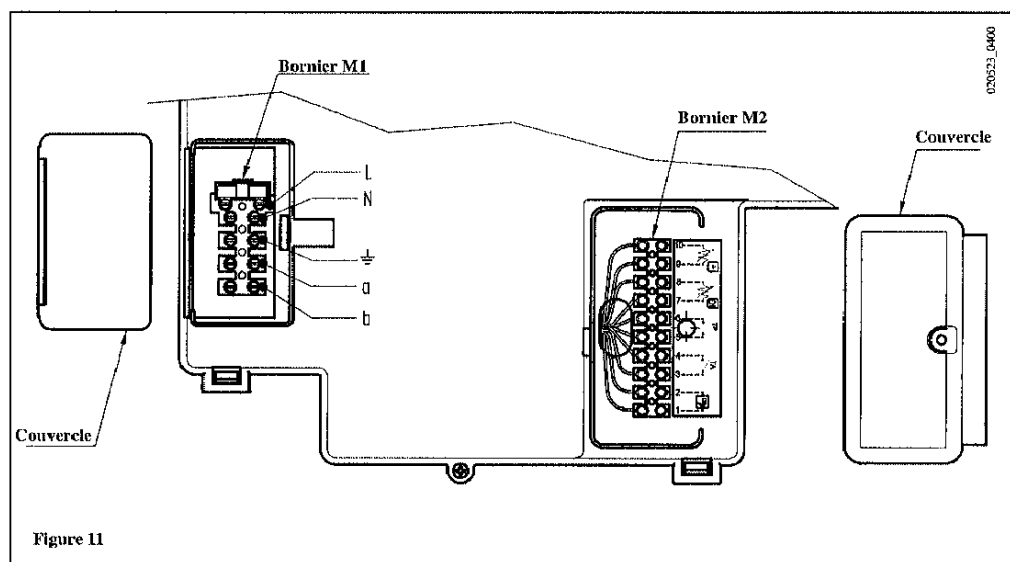


15. Branchement électrique La sécurité électrique de l'appareil n'est assurée que lorsqu'il est branché correctement sur une installation de mise à la terre efficace, et conformément aux normes de sécurité en vigueur concernant les installations. .

La chaudière doit être branchée sur un réseau d'alimentation électrique 220-230 V monophasé + prise de terre au moyen du câble à trois fils fourni avec l'appareil, et en respectant la polarité Phase-Neutre.

Le branchement doit être effectué au moyen d'un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm.

En cas de remplacement du câble d'alimentation on doit utiliser un câble réglementaire "HAR HO5 VV-F" de 3x0,75 mm² ayant un diamètre maximum de 8 mm.



15.1 Description des connexions électriques vers la chaudière

Tourner vers le bas le boîtier de commande et accéder aux borniers M1 et M2 destinés aux connexions électriques en enlevant les deux couvercles de protection (voir figure 11).

Bornes 1-2 : branchement du régulateur climatique SIEMENS modèle QAA73 livré comme accessoire. Il n'est pas nécessaire de respecter la polarité des connexions.

La barrette présente sur les bornes 3-4 "TA" doit être enlevée.

Lire les instructions qui accompagnent cet accessoire pour une installation et une programmation en bonne et due forme.

Bornes 3-4 : "TA" branchement thermostat ambiant. Il ne faut pas utiliser de thermostats avec résistance d'anticipation. Vérifier l'absence de tension aux cosses des deux fils de connexion du thermostat.

Bornes 5-6 : "TP" branchement du thermostat pour les installations au sol (en vente dans le commerce). Vérifier l'absence de tension aux cosses des deux fils de connexion du thermostat.

Bornes 7-8 : branchement de la sonde externe SIEMENS modèle QAC34 livrée comme accessoire. Lire les instructions qui accompagnent cet accessoire pour une installation correcte.

Bornes 9-10 : branchement de la sonde de priorité sanitaire livrée comme accessoire pour le branchement des chaudières, version monothermique, à un chauffe-eau extérieur.

Bornes a-b (230 V) : alimentation électrique d'une soupape / pompe de zone
Voir instructions au chapitre "branchement d'une installation à zones".

15.2 Branchement du régulateur climatique QAA73

Le régulateur climatique SIEMENS modèle QAA73 (accessoire à la demande) doit être relié aux bornes 1-2 du bornier M2 sur la figure 11.

Le cavalier se trouvant sur les bornes 3-4, prévu pour le branchement d'un thermostat ambiant, doit être enlevé.

Les réglages de la température de l'eau sanitaire et le programme horaire sanitaire doivent être effectués à l'aide de ce dispositif.

Le programme horaire du circuit de chauffage doit être configuré sur le QAA73 en cas de zone unique ou pour la zone contrôlée par le QAA73.

Le programme horaire du circuit de chauffage des autres zones peut être configuré directement sur le panneau de commande de la chaudière.

Voir les instructions fournies avec le régulateur climatique QAA73 pour le mode de programmation des paramètres destinés à l'utilisateur.

IMPORTANT : En cas d'installation divisée en zones, le paramètre 80 "pente HC2", pouvant être réglé sur le régulateur climatique QAA73 doit être —.- **non actif**.

- QAA73 : paramètres pouvant être réglés par l'installateur (service)

En appuyant simultanément sur les deux touches PROG pendant au moins 3 secondes, il est possible d'accéder à la liste des paramètres pouvant être affichés et/ou réglables par l'installateur.

Appuyer sur une de ces deux touches pour changer le paramètre à afficher ou modifier.

Appuyer sur la touche [+]ou [-] pour modifier la valeur affichée.


Appuyer de nouveau sur une des touches PROG pour mémoriser la modification.

Appuyer sur la touche informations (i) pour sortir de la programmation.

Seuls les paramètres couramment utilisés sont énumérés ci-dessous :

N° ligne	Paramètre	Plage	Valeur d'usine
70	Pente CC1 Sélection courbe climatique "kt" du circuit de chauffage	2.5...40	15
72	Max départ CC1 Température maximum de refoulement installation de chauffage	25...85	85
74	Type de bâtiment	Légère, Lourde	Légère
75	Influence amb Activation/désactivation de l'influence de la température ambiante. Si désactivée, la sonde externe doit être présente.	sur CC1 sur CC2 sur CC1+CC2 Aucune	Sur CC1
77	Autoadaptation automatique de la courbe climatique "kt" en fonction de la température ambiante.	Inactif - actif	Actif
78	Optim enclen Avance maximum, par rapport au programme horaire, d'extinction de la chaudière pour l'optimisation de la température de la pièce.	0...360 min	0
79	Optim arrêt maxi Avance maximum, par rapport au programme horaire, d'extinction de la chaudière pour l'optimisation de la température de la pièce.	0...360 min	0
80	Pente CC2	2.5...40 -- = non attivo	--
90	ECS réduit Température minimum de l'eau sanitaire	10 ou 35...58	10 ou 35
91	Charge ECS Choix du type de programme horaire en mode sanitaire. 24 h/jour = toujours actif PROG CC-1h = comme programme Chauffage CC1 moins 1 heure PROG CC = comme programme de chauffage PROG ECS = programme spécial pour le Sanitaire (voir également les lignes de programme 30-36)	24 h/24 PROG Chauff-1h PROG Chauffe PROG ECS	24 h/24

- signalisations d'anomalies

En cas d'anomalies, l'afficheur du dispositif QAA73 affiche le symbole  clignotant. La pression de la touche (F) affiche le code d'erreur et la description de l'anomalie.

Code	Affichage	Description anomalie
10	Sonde ext	Capteur sonde extérieure en panne ou bien le paramètre 75 a été désactivé
20	Sonde chaud 1	Capteur CTN de départ en panne
50	Sonde ECS	Capteur CTN sanitaire en panne
60	Sonde d'amb	QAA73 en panne
110	STB chaud	Intervention thermostat de sécurité ou fumées
132	Sécurité	Intervention thermostat chauffage par le sol
133	Pas flamme	Manque de gaz
135	-	Manque d'alimentation électrique du ventilateur
151	BMU	Erreur interne carte de chaudière.
153	App bloqué	Le bouton RESET a été pressée sans raison
160	Vit ventil	Le seuil de vitesse du ventilateur n'est pas atteint
164	Débit / P CC	Manque d'accord pressostat différentiel hydraulique